

**“L’ euthanasie et le suicide assisté ont toujours été et seront toujours moralement inacceptables parce qu’ils sont des affronts à la dignité humain...”**



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 02 décembre 2023

Source [Le Salon Beige] : La [Conférence des évêques catholiques du Canada](#) (CECC) a fait une déclaration jeudi 30 novembre sur l’interdiction de pratiquer l’ euthanasie et le suicide assisté dans les organismes de santé d’ allégeance catholique au Canada. Voici en intégralité la déclaration des évêques canadiens :

« Depuis des générations, les diocèses et les ordres religieux catholiques au Canada apportent une contribution majeure au développement et à la prestation des services de soins de santé dans tout le pays. Le premier hôpital du Canada, l’Hôtel-Dieu de Québec, a été fondé en 1639 par trois religieuses des Augustines de la Miséricorde de Jésus pour offrir des soins médicaux aux colons français et aux populations autochtones de l’époque. Cet hôpital était le tout premier en Amérique du Nord et il fonctionne encore aujourd’hui.

À l’heure actuelle, il existe 129 fournisseurs catholiques de soins de santé au Canada, qui totalisent près de 20 000 lits de soins de santé. Ces établissements sont soutenus par 19 diocèses et 14 autres organismes catholiques. Ils se trouvent dans 6 provinces et 27 autorités régionales de la santé. Ces établissements catholiques de soins de santé sont de solides partenaires dans un système intégré de soins de santé et sont profondément engagés à honorer la dignité de la personne humaine en fournissant aux patients et patientes qu’ils servent des soins de santé de haute qualité, compatissants et intégrés.

Malgré la pression exercée sur les établissements de santé catholiques par certains organismes et individus canadiens pour qu’ils pratiquent, ou fournissent par l’intermédiaire d’un tiers, l’Aide médicale à mourir (AMM), c’est-à-dire l’ euthanasie ou le suicide assisté, l’Église catholique, qui considère la vie comme sacrée et inviolable, demeure ferme dans son opposition à l’AMM. L’ euthanasie et le suicide assisté ont toujours été et seront toujours moralement inacceptables parce qu’ils sont des affronts à la dignité humaine et des violations de la loi naturelle et divine. Assurer des soins de santé catholiques signifie que chaque personne, créée à l’image de Dieu (voir Genèse 1, 26), a une valeur intrinsèque, peu importe ses capacités ou sa santé.

[Lire la suite](#)

02/12/2023 01:00